



Flash Infos de la Direction Technique n°29

Flash Infos de la Direction Technique n°29

Janvier 2008



En plus des voeux rituels de chaque mois de janvier, cette année, qui sera bissextile mais surtout olympique, m'impose de formuler des voeux particuliers.

Nous constatons, plus précisément depuis la fin des années 80, que les Jeux Olympiques représentent pour notre discipline l'opportunité d'avoir un éclairage médiatique et, par voie de conséquence, une augmentation de nos effectifs. Ce rythme quadriennal est immuable depuis 1992, chaque année olympique est suivie d'une ou deux saisons d'augmentation d'effectif puis l'on note une stabilité, voir un léger recul sur les années suivantes.

Plus les résultats des archers français aux JO sont bons, plus ils sont médiatisés, accentuant encore davantage la courbe des licenciés. Par contre, plus cette élévation sera importante sur l'année post-olympique, plus il sera délicat pour la FFA de maintenir le niveau des effectifs atteints sur les saisons suivantes.

Les Jeux constituent donc un enjeu considérable pour notre fédération. Afin de ne pas rater ce rendez-vous capital, nous avons mobilisé nos meilleurs archers, nous avons développé la meilleure stratégie pour fournir à chacun d'entre eux, tous les éléments favorables à leur progression et à leur préparation. Le temps disponible imparti depuis septembre 2004 était sans doute trop court pour aguerrir nos jeunes et développer leur expérience, mais l'énergie développée par nos cadres et entraîneurs fut significative de la volonté commune de faire rayonner les couleurs du tir à l'arc français à PEKIN.

S'il est indispensable d'être en bonne santé pour bâtir des projets d'avenir, il faut surtout qu'en 2008, les dirigeants, cadres, entraîneurs et archers réussissent à concrétiser leurs ambitions, et que les meilleurs compétiteurs d'entre nous tous ramènent une médaille olympique à la France.

Benoît DUPIN

Carte de vœux de la DTN



La torche olympique de Pékin 2008-Photo : Reuters



同一个世界 同一个梦想
One World One Dream

2008

Je forme les vœux pour que la santé et le bonheur soient au rendez-vous de chacun en 2008 ; mais aussi pour qu'ensemble nous puissions réaliser ce que nous avons entrepris : la réussite de nos archers aux Jeux Olympiques et dans tous les championnats où ils sont engagés, la concrétisation des projets ambitieux menés depuis le début de cette olympiade et le développement de notre activité par le plus grand nombre.

« La réussite, c'est obtenir ce que l'on veut. Le bonheur, c'est apprécier ce que l'on obtient »
H. Jackson Brown

Bonne et heureuse année 2008
Benoît DUPIN

Compétition internationale en Australie

Une compétition internationale va avoir lieu à Canberra (Australie) du 22 au 25 janvier 2008. Elle va permettre à l'ensemble des archers présents de se jauger et de parfaire leur préparation en vue des Jeux Olympiques. Le niveau de performance sera certainement très élevé, avec notamment la présence de la Corée et de la Grande-Bretagne.

8 archers français (4 garçons, 4 filles), sélectionnés à partir de deux tirs comptés réalisés à l'INSEP (05/12/07 et 12/12/07), seront du voyage. Il s'agit de :
ARNOLD V., BARBELLION R., DENARNAUD L., DODEMONT S., GIROUILLE R., PALERMO Y., SCHUH B., VALLADONT J-C..

L'ensemble de la délégation décollera le 16 janvier afin de bénéficier de quelques jours d'acclimatation et de préparation. Le retour est programmé le 28 janvier à l'aube.

Suivi médical

Après une excellente année 2006 (87.3% de suivi complet pour les HN et 84.6% pour les espoirs), l'année 2007 a été beaucoup moins fructueuse dans le domaine du suivi médical. Les archers n'ont été que 75.3% et 76.5% respectivement pour les HN et les espoirs, à réaliser l'intégralité de leur suivi médical.

Afin d'optimiser ces résultats (qui devraient être de 100% puisque ces examens font référence à des **obligations législatives**), chaque archer inscrit sur liste ministérielle doit impérativement être à jour de son suivi médical pour pouvoir prétendre participer à toute action organisée par la DTN en 2008 (cf. guide du haut niveau 2008 et convention individuelle de haut niveau).

D'après les premiers résultats, l'année 2008 s'annonce très bien puisque 81.2% des sportifs HN et 71.9% des sportifs espoirs ont fait parvenir à la fédération les résultats de leur première session d'examen.

Prix de l'éducation

Avec la fin de l'année civile, vient le temps des rétrospectives et autres récompenses. Le prix de l'éducation, sous patronage du ministère de l'éducation nationale et valorisant la réussite simultanée des études et de la pratique sportive fait partie de ces récompenses de fin d'année.

Pour 2007, le lauréat issu de l'enseignement professionnel n'est autre que Jean-Charles VALLADONT. En effet, cette année a été, pour lui, placée sous le signe de la réussite : il a brillamment obtenu son BEP VAM (Action marchande) simultanément à son double sacre européen individuel et par équipe (associé à G. BARTHELOT et O. MARTRET à Vila Real au Portugal).

Un dispositif de formation adapté, de bonnes conditions d'entraînement et des qualités remarquables lui ont permis de s'illustrer de la sorte.

Flamme Olympique

La flamme olympique passera par Paris le 7 Avril prochain. Sophie DODEMONT a été désignée par la FFTA, pour porter cette flamme qui passera de main en main parmi de nombreux athlètes français.

Championnat d'Europe en salle

La période de sélection s'ouvre le 12 janvier prochain.

Rappel de cette 1^{ère} épreuve de sélection :

La première épreuve de sélection consiste à réaliser une performance en compétition officielle du calendrier de la FFTA dans la période comprise entre le 12/01/08 et le 17/02/08 inclus.

Les niveaux de performance - minima - à atteindre au moins une fois sont :

Pour les archers arc classique :

- **568 points pour les femmes**
- **582 points pour les hommes**
- **560 points pour les juniors femmes**
- **573 points pour les juniors hommes**

Pour les archers arc à poulies :

- **578 points pour les femmes**
- **588 points pour les hommes**
- **565 points pour les juniors femmes**
- **578 points pour les juniors hommes**

Pour participer à la seconde épreuve de sélection l'archer, ayant réalisé cette performance dans les dates imposées, doit envoyer sa feuille de marque signée par l'arbitre responsable de la compétition. Pour confirmer sa participation, il doit joindre à sa fiche de marque signée le montant de l'inscription à la seconde épreuve de sélection (50 € par chèque, à l'ordre de la FFTA). Le tout doit être adressé à la direction technique nationale de la FFTA avant le 19 février 2008 – le cachet de la poste faisant foi.

Si au moins une des pièces (feuille de marque et chèque d'inscription), est manquante, insuffisamment ou mal renseignée, ou non-signée ; elle invalide la sélection de l'archer concernée pour la seconde épreuve et le championnat d'Europe.

Modes de sélection – 3DI

**Mode de sélection de l'équipe de France 3DI
Championnat d'Europe 3DI – Punta Umbria (Esp)
Du 07 au 11 octobre 2008**

OBJECTIFS FEDERAUX 2008

	HOMMES	FEMMES
INDIVIDUEL	2 médailles	2 médailles
EQUIPE	1 médaille	1 médaille

Préambule : Le mode de sélection a pour objet de choisir les membres de l'équipe de France qui représenteront notre pays lors du prochain Championnat d'Europe 3DI à Punta Umbria du 07 au 11 Octobre 2008 en Espagne.

Le nombre de places pour ce championnat est de 12 tireurs maximum pour l'ensemble des catégories femmes et hommes arc libre / arc nu / arc droit / arc chasse, avec au moins 1 archer dans chaque catégorie.

Les archers souhaitant s'engager dans le mode de sélection doivent motiver leur engagement dans un courrier adressé à la Direction Technique de la FFTA avant le 10 Avril 2008.

Les critères sportifs retenus dans le mode de sélection, sont issus des compétitions et classement suivants :

1. D'une compétition de sélection, ouverte à tous les archers licenciés de la FFTA, *organisée les 30 et 31 Août 2008 à Saignes.*
2. Du Championnat de France 3D individuel du 16 au 17 Août 2008
3. Du classement national 3D individuel arrêté au 15 Août 2008

Ces critères permettront d'établir un classement des archers selon un barème défini dans le mode de sélection.

CLASSEMENT DES ARCHERS

Pour prendre part au classement final de ce mode de sélection, les archers devront participer au championnat de France individuel 3D et à la compétition de sélection 3DI et apparaître au classement national 3D avec une participation minimale sur 3 compétitions.

Les archers classés dans les 16 premiers à l'issue des 3 épreuves¹ marquent des points selon le tableau ci-dessous. Dans chaque catégorie, l'archer ayant obtenu le plus de points, à l'issue des 3 épreuves, sera classé 1^{er}.

En cas d'égalité, c'est le cumul des scores réalisés sur les 3 épreuves qui départagera les ex-æquo, puis le meilleur classement sur la compétition de sélection, si l'égalité persiste.

Barème des points

Classement	Points	Compétition de sélection x 3	Championnat de France x 2	Classement national x 1
<i>1^{er}</i>	<i>40</i>	<i>120</i>	<i>80</i>	<i>40</i>
<i>2nd</i>	<i>36</i>	<i>108</i>	<i>72</i>	<i>36</i>
<i>3^{ème}</i>	<i>32</i>	<i>96</i>	<i>64</i>	<i>32</i>
<i>4^{ème}</i>	<i>28</i>	<i>84</i>	<i>56</i>	<i>28</i>
<i>5^{ème}</i>	<i>24</i>	<i>72</i>	<i>48</i>	<i>24</i>
<i>6^{ème}</i>	<i>21</i>	<i>63</i>	<i>42</i>	<i>21</i>
<i>7^{ème}</i>	<i>18</i>	<i>54</i>	<i>36</i>	<i>18</i>
<i>8^{ème}</i>	<i>15</i>	<i>45</i>	<i>30</i>	<i>15</i>
<i>9^{ème}</i>	<i>12</i>	<i>36</i>	<i>24</i>	<i>12</i>

¹ Compétition de sélection, Championnat de France 3D individuel, classement national 3D (moyenne 3 compétitions)

<i>10^{ème}</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>20</i>	<i>10</i>
<i>11^{ème}</i>	<i>8</i>	<i>24</i>	<i>16</i>	<i>8</i>
<i>12^{ème}</i>	<i>6</i>	<i>18</i>	<i>12</i>	<i>6</i>
<i>13^{ème}</i>	<i>4</i>	<i>12</i>	<i>8</i>	<i>4</i>
<i>14^{ème}</i>	<i>3</i>	<i>9</i>	<i>6</i>	<i>3</i>
<i>15^{ème}</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>4</i>	<i>2</i>
<i>16^{ème}</i>	<i>1</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
<i>17^{ème} et au delà</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

L'équipe de France qui participera au Championnat d'Europe 3DI 2008 sera composée des archers se classant 1^{er} de leur catégorie à l'issue des épreuves de sélection. Elle sera éventuellement complétée par le comité de sélection.

Le comité de sélection peut tenir compte d'événements impondérables qui limiteraient les prestations de certains archers lors de ces épreuves.

La sélection définitive sera alors effective le 09/09/08.

La sélection d'un archer n'est validée qu'après sa signature d'une convention de haut niveau établie par la FFTA. Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin des Championnats d'Europe 3DI, conduit sous la responsabilité des entraîneurs de la FFTA.

En cas de modification du calendrier ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Règlement Tir en campagne

Parmi les modifications réglementaires que la FITA a réalisées sur le règlement tir en campagne, il y a deux évolutions importantes que les archers doivent connaître à l'aube de la nouvelle saison.

La première c'est que le temps imparti sera de 3 minutes, au lieu de 4 précédemment, pour tirer les 3 flèches d'une cible. La seconde c'est que le 5 + comptera désormais 6 points. Ces règlements sont applicables en France depuis le 1^{er} janvier 2008.

PREAMBULE

Suite au changement des règlements du tir en campagne par la FITA, le mode de sélection de l'équipe de France de tir en campagne pour les championnats du monde qui se dérouleront au Pays de Galles en septembre, doit être modifié. Les principes et le programme de la sélection restent identiques, seul le tableau d'attribution des points relatif aux performances réalisées va évoluer. **Nous communiquerons ce nouveau tableau au sein du mode de sélection au mois de mai 2008.** Il s'agit, pour la DTN, de pouvoir analyser les premiers résultats des compétitions durant les mois de mars et avril afin de proposer un tableau conforme à l'évolution des scores constatée avec la zone centrale à 6 points.

CHAMPIONNAT DU MONDE TIR CAMPAGNE LLWYNNPIA (GB) DU 01 AU 07 SEPTEMBRE 2008

OBJECTIFS FEDERAUX 2008

	ARC CLASSIQUE HOMMES	ARC CLASSIQUE DAMES	ARC A POULIES HOMMES	ARC A POULIES DAMES	ARC NU HOMMES	ARC NU FEMMES
INDIVIDUEL	3 médailles					
EQUIPE						

MODE DE SELECTION

L'équipe de France participant au championnat du Monde de tir en campagne sera composée de 12 archers, avec au maximum trois archers par catégorie : arc classique, arc à poulies, arc nu.

Chaque archer prétendant à une sélection pour le championnat du Monde de tir en campagne devra s'inscrire et participer dans la catégorie senior à l'unique épreuve de sélection qui se déroulera le 09-10/08/08 (lieu à déterminer).

Cette épreuve se déroulera sous la forme suivante :

Jour 1 : un tir compté sur **24 cibles à distances connues**

Jour 2 : un tir sur deux modules de 12 cibles à distances connues pour les 16 premiers archers classés à l'issue de l'épreuve du 1^{er} jour. Chaque archer tirera les deux modules de 12 cibles.

A l'issue de chacune de ces trois séquences de tir (24 cibles, 12 cibles, 12 cibles), un classement sera établi en fonction des scores réalisés.

En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (nombre de 5, de x, etc..). Si l'égalité persiste chaque archer se verra accordé le même nombre de point.

Des points seront attribués à chaque archer en fonction de son classement (cf. tableaux ci-dessous).

JOUR 1 :

		CLASSEMENT									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
POINTS		10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Un bonus de points sera attribué si le score de l'archer est supérieur ou égal aux scores suivants :

		Classique		Poulies		Nu	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
POINTS		?	?	?	?	?	?

JOUR 2 :

		CLASSEMENT				
		1	2	3	4	5
POINTS		5	4	3	2	1

Un bonus de points sera attribué si le score de l'archer est supérieur ou égal aux scores suivants :

	Classique		Poulies		Nu	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
POINTS	?	?	?	?	?	?

CLASSEMENT FINAL

Le classement final sera établi à partir de la somme des points acquis au cours des deux jours. En cas d'égalité entre deux archers, le départage se fera :

- à partir du total des scores réalisés lors de l'épreuve puis
- à partir du plus grand nombre de 1^{ères} places puis de 2^{ndes} places...

Le premier archer du classement final sera automatiquement sélectionné pour le Championnat du Monde. Le choix éventuel d'autres archers sera effectué par le comité de sélection.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier ou du règlement international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Classement mondial

A l'issue de la saison 2007, le classement mondial établi par la FITA met en évidence la bonne santé du tir à l'arc français. En effet, l'ensemble des équipes se place parmi les 10 premières nations mondiales :

- Poulies hommes : 2^{ème}
- Poulies dames : 3^{ème}
- Classique hommes : 9^{ème}
- Classique dames : 6^{ème}

Grâce à ces résultats, la France se classe 3^{ème} lors du calcul du rang mondial (indice validé par le MSJS) derrière l'Italie et les Etats unis et ex aequo avec la Grande Bretagne.

Formation

Examen d'entrée en formation du BEES 1 de Chalain

Dans le cadre de la mise en œuvre de la formation du BEES1 option tir à l'arc 2008 au CREPS de Chalain, les épreuves se dérouleront :

Test de sélection le 11 mars 2008 / examen de préformation le 4 avril 2008 / l'examen final du 28 au 30 avril 2008. L'ensemble des tests et examens se dérouleront au CREPS de Chalain (39).

Un prof de sport supplémentaire

Ludovic COTRY a été titularisé le 29 novembre 2007 à la DRDJS de Nancy. Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau professeur de sport dans les effectifs des cadres de la FFTA. Après Sophie VESSILLIER en 2005 et Elisa TULLI en 2006, c'est donc le 3^{ème} prof de sport titularisé pour le tir à l'arc durant cette olympiade.

Un poste au concours CTS 2008

Il y aura un poste « CTS tir à l'arc » cette année au concours du professorat de sport. Dans le contexte actuel du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite, le MSJS a accepté de proposer un poste de CTS Tir à l'Arc au concours et le résultat obtenu relatif à la carte des postes pour conclure l'olympiade et débiter la suivante est encourageant.

La liste des disciplines ouvertes au concours CTS externe pour la session 2008 est la suivante : Aviron - badminton - basket-ball - boxe anglaise - canoë kayak - escrime - gymnastique - haltérophilie - handball - handisport - hockey sur glace - judo - lutte - natation - ski - taekwondo - tennis - tennis de table - tir à l'arc - voile - volley-ball - football américain - karaté.

Les inscriptions doivent se faire auprès des directions régionales jeunesse et sports avant le **11 janvier 2008**. Il faut entre autre être titulaire d'un BEES 2 pour se présenter au concours CTS externe. Les épreuves écrites auront lieu les 18/19/20 février 2008 et du 9 au 14 juin pour les oraux.

CQH Boé 7 au 11 avril 2008

A ce jour nous comptons 6 inscriptions. Cette formation est donc en mesure de se réaliser. La limite des inscriptions est le **21 mars 2008**.

Le formateur est Mr V. HYBOIS (Professeur de sport, DDJS ANGERS). Il sera assisté de M A. RIGAULT.

Il est impératif d'avoir réalisé le module A avant de participer au module B. Vous pouvez vous renseigner auprès de vos DRJSVA, DD, ou CR handisport pour connaître les lieux et dates de formation du CQH module A.

Les inscriptions du module B se font par courrier et sont à adresser à Mr J-M TOVO - Château d'Allot - 47550 BOE. Le chèque d'un montant de **400€** est à porter à l'attention de la Ligue d'Aquitaine de tir à l'arc.

Un formulaire d'inscription est actuellement téléchargeable depuis le site de la FFTA dans la rubrique « formation » et des renseignements sur ce sujet figurent dans les brèves.

Réunion des clubs de D1/D2/DNAP

Participation des archers de haut niveau sur les compétitions nationales par équipe de clubs (D1/DNAP) :

La Direction technique malgré la densité du calendrier, met une attention particulière à concevoir un programme de préparation aux grands événements permettant de concilier les rendez-vous internationaux et nationaux. En 2008, les archers retenus en équipe de France pourront participer à la majorité des épreuves de D1 et DNAP avec leur club. Exception faite des archers participants aux finales individuelles le samedi 28 juin à la Coupe du Monde de BOE qui ne pourront pas participer à la D1 qui se déroule le même jour sur le même site ; et les archers sélectionnés aux Jeux Olympiques qui seraient indisponibles lors du championnat de France scratch à RIOM.

Un document de synthèse concernant le questionnaire et la réunion des clubs de D1, D2 & DNAP se trouve sur le site de la FFTA.

Validation des SEF

Le bureau fédéral du 7 décembre 2007 a évalué les services d'entraînement fédéraux (SEF) mis en place en 2006 et 2007 et, selon les critères des cahiers des charges, fait les observations adressées à chaque SEF. Les décisions relatives à l'aide financière fédérale sont les suivantes :

- Le SEF du club de CANNES-MANDELIEU (06) crée en 2006,
 - Le SEF du Comité Départemental du territoire de BELFORT (90) crée en 2006,
 - Le SEF du club de NEUVES-MAISONS (54) crée en 2006,
- ont rempli les conditions du cahier des charges. L'aide fédérale est donc reconduite et versée en décembre 2007.
- Le SEF du club de BOE (47) crée en 2007,
- a rempli les conditions du cahier des charges. L'aide fédérale est donc reconduite et sera versée en 2008.
- Le SEF du club de MARLY-POURNOY (57) crée en 2007,
- a rempli partiellement les conditions du cahier des charges. L'aide fédérale est donc reconduite et sera versée en 2008 dans le respect du cahier des charges.
- Le SEF du comité départemental de l'ESSONNE (91)
 - Le SEF du club de LA GARDE (83)

N'ont pas rempli les conditions du cahier des charges. L'aide fédérale est donc suspendue en 2008 dans l'attente de garanties du respect du cahier des charges.

Prise de fonction de Frédéric AZAMBOURG

Depuis le 1^{er} janvier Frédéric AZAMBOURG est donc le nouveau Adjoint au DTN chargé de la vie sportive et du développement. Il collabore avec Patrick LEBEAU sur les dossiers de ce secteur. Les cadres techniques seront informés ultérieurement des dossiers dont il aura la charge et pour lesquels il requerra leur collaboration.

Agenda de la DTN

JANVIER	
1	Bonne année
7 au 11	Tronc commun BEES1 - Chennevières
8	Réunion avec la DD94 : préparation des UC1 et 2 du DEJEPS
10 et 11	Réunion avec le groupe de travail : UC3 du DEJEPS
11	Réunion du bureau fédéral - FFTA
14 au 18	Module 2 / Formation BEES2 - Chennevières
15	Réunion du comité d'organisation du Chpt d'Europe - VITTEL
16 au 28	Stage et compétition de l'équipe de France – Canberra (Australie)
21 au 25	Semaine « entraîner » BEES1 spécifique – Boé/Agen
28 au 1/2	Semaine « entraîner » BEES1 spécifique – Chennevières
29	Réunion avec la Presse - INSEP